

L'INFEau

La feuille d'information sur l'eau potable

2017



SIAEP du BLAGOUR

Extrait du rapport annuel 2017
sur le prix et la qualité du service public
Disponible en mairie ou au siège du syndicat

TERRITOIRE

2 400 habitants

Le service d'eau potable du SiaeP du Blagour regroupe les communes de : Borrèze, Cazillac, Cuzance, Gignac et Lachapelle-Auzac.

La commune de Souillac est partiellement desservie.

La population desservie est d'environ **2 400 habitants**.



6 communes desservies

EXPLOITATION

par la société SAUR
En affermage

La société SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.
L'eau est distribuée à **1 978 abonnés** (+0,61 % par rapport à 2016).



PRODUCTION

4 ressources

- Des ressources propres au syndicat :
2 captages ont fourni 455 004 m³ d'eau traitée.

- Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 116 m³ :
 - Le SIAEP des Causses de Terrasson (24) a fourni 109 m³,
 - Le SIAEP de Sarrazac - Cressensac a fourni 7 m³.



DISTRIBUTION

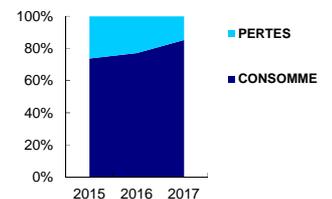
Un réseau de 243 km
265 514 m³ consommés

En 2017 les abonnés domestiques ont consommé 265 514 m³ (+1,01 % par rapport à 2016) soit en moyenne **303 litres par habitant et par jour**.

Par ailleurs, un volume total de 101 204 m³ a été exporté vers des collectivités voisines.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), **le rendement du réseau était de 85,3 % en 2017** (il était de 77,2 % en 2016).

Le taux de renouvellement du réseau est de 1,6 %.



Rendement du réseau

QUALITÉ

Bonne

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité. Cependant, elle est caractérisée par des dépassements de la limite de qualité fixée pour la turbidité qui témoignent de la sensibilité des installations. Il est indispensable que la démarche de protection de la ressource en eau soit achevée et qu'une réflexion soit menée pour maîtriser le paramètre turbidité.

La démarche de protection de la ressource en eau est en cours.



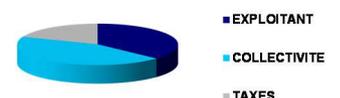
PRIX

330,70 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 330,70 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2018, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,76 €/m³, **+0,71 % par rapport à 2017**.

Sur ce montant, 37 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 44 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 19 %.



Répartition des montants collectés